BULLETIN D'INSCRIPTION



Sites touristiques & activités de loisirs : les leviers pour développer ses ventes sur le web

FORMATION A DISTANCE

Jeudi 12 mai de 13h30 à 17h00, vendredi 13 mai de 9h30 à 13h00, lundi 16 mai de 13h30 à 17h00 et mardi 17 mai de 9h30 à 13h00

Bulletin d'inscription à retourner avant jeudi 5 mai, à formations@atout-france.fr

1 ^{er} inscrit : nom et prénom :				
Fonction et organisme :				
Adresse complète :				
Courriel:			Téléphone :	
Numéro d'adhérent Atout France (différent du N° d'immatriculation) :				
Participera à la formation	Tarif Adhérent Ato	out France	□ 995,00 € HT (1 1	94,00 € TTC)
	Tarif Non adhérer	nt	☐ 1 243,00 € HT (1 4	491,60 € TTC)
2 ^e inscrit : nom et prénom :				
Fonction et organisme :				
Adresse complète :				
·		Téléphone :		
Participera à la formation	Tarif Adhérent Ato	ut France	□ 995,00 € HT (1 194,00 € TTC)	
	Tarif Non adhéren		☐ 1 243,00 € HT (1 491,60 € TTC)	
			· · · / · · · · (-	,
Montant total des inscriptions € HT soit€ TTC				
Votre inscription sera prise en compte à la condition que tous les champs ci-dessus soient complétés				
Contacts inscription Isabelle CHEVASSUT isabe		elle.chevass	ut@atout-france.fr	01 42 96 74 39
Christelle LE ROY <u>chris</u>		telle.leroy@	atout-france.fr	01 42 96 74 62
Coordonnées <u>OBLIGATOIRES</u> de la structure à facturer, si différentes des coordonnées déjà				
indiquées plus haut, <u>la facture ne pourra en aucun cas être modifiée</u> .				
Facturation OPCO N° dossier *:				
Etablissements publics : CHORUS SIRET :				
N° Bon de commande :				
Organisme : Adresse :				
Code postal : Ville :				
N° de TVA intracommunautaire : * Obligatoire pour valider votre inscription				
Obligatorie pour vander votre inscription				
Date :			Générales de Vente :	
Signature et cachet :		jeudi 5 mai 2022 et sans annulation écrite et datée de votre part, les frais de participation à cette formation sont dus.		
		Votre règlement doit impérativement nous parvenir AVANT la formation.		
Obligatoire : signature du Directeur et cachet de l'établissement si inscription par l'Employeur. Vaut acceptation des CGV.		Dans le cas contraire, Atout France se réserve le droit de refuser la participation à la formation à l'inscrit(e). (Collectivités : l'inscription a valeur de service fait).		